



FORMATION : FICHE PROGRAMME

HABILITATION EN ÉLECTRICITÉ

BS-BE MANŒUVRE recyclage

RECYCLAGE DES CONNAISSANCES DU PERSONNEL RÉALISANT DES INTERVENTIONS ÉLÉMENTAIRES ET EFFECTUANT DES MANŒUVRES EN BASSE TENSION

(Selon la norme NFC 18-510)

OBJECTIFS :

Retour d'expérience, rappel des points fondamentaux et mises à jour des connaissances des personnes habilitées et définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

PERSONNES CONCERNÉES :

BS : Personnel d'exploitation ou d'entretien appelé à réaliser des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

BE Manœuvre : Personnel d'exploitation ou d'entretien appelé à effectuer des manœuvres en basse tension sur des ouvrages électriques.

PRÉREQUIS :

Niveau d'habilitation existant.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Exposé et discussions étayés de textes illustrés par des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.

Remise à chaque stagiaire d'un document écrit.

Méthode interactive s'appuyant sur les expériences vécues.

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

DURÉE :

Tous les 3 ans : 1 jour, soit 7 heures, comportant une mise en application pratique, éventuellement dans l'établissement du stagiaire.

Cette durée peut être modifiée dans le cas de stage en entreprise afin de répondre au mieux aux besoins particuliers.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

8 au maximum.

CONTENU DE FORMATION :

Formation théorique : 4 heures

- Retour d'expérience, rappel des points fondamentaux et mise à jour des connaissances
- Module spécifique formation BS-BE Manœuvre

Formation pratique et évaluation : 3 heures

- Mise en pratique des connaissances
- Evaluation théorique et pratique

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

À l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques (Savoir) et pratiques (Savoir-Faire), le formateur formulera à l'employeur un avis nominatif lui permettant ainsi de définir le contenu du titre d'habilitation.

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité recommandée de 3 ans, à définir par l'employeur conformément à la norme NF C 18-510.

PRIX :

Prix Inter-entreprises : 160 € HT par personne

SERVICES PRATIQUES :

Accès handicapé

Parking à disposition des stagiaires